

SYNTHÈSE DE L'ACTIVITÉ TOURISTIQUE EN 2018

1. LES CLIENTELES TOURISTIQUES

La Martinique reçoit deux catégories de **VISITEURS TOURISTIQUES** :

1. **LES EXCURSIONNISTES** qui séjournent moins de 24 heures dans l'île, et qui sont composés de deux sous-groupes :
 - a. *Les croisiéristes* ou visiteurs de croisière, qui arrivent sur les navires de croisière et repartent dans la journée,
 - b. *Les "Autres Excursionnistes"* qui arrivent et repartent dans la journée par avion ou par les navettes maritimes opérant entre la Martinique, la Dominique, la Guadeloupe et Ste Lucie. Parmi ce second sous-groupe, il existe *les excursionnistes-tête de ligne* qui viennent débiter et terminer leur croisière en Martinique. L'activité de port d'embarquement engendre ce flux d'excursionnistes tête de ligne qui, dans leur grande majorité, passent directement de l'aéroport au navire.
2. **LES TOURISTES**, dont la durée de séjour est d'au moins 24 heures et d'au plus un an ; ils résident soit à l'hôtel, chez des parents ou des amis, dans des villas, des appartements, des résidences de tourisme ou des gîtes, ou encore sur leur bateau en ce qui concerne les plaisanciers.

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution annuelle de la fréquentation touristique, qui a totalisé 1,05 millions de visiteurs pendant l'année 2018. Le flux total de 2018 a augmenté de 0.5 % comparativement à 2017. La fréquentation de 2018, la plus élevée jamais atteinte en Martinique, dépasse pour la première fois, le seuil du million de visiteurs consécutivement deux années.

Tableau 1 : Répartition de la fréquentation touristique par catégorie de visiteurs

	2018	%	2017	%	2018/17 en %
<u>EXCURSIONNISTES</u>	<u>464 599</u>	<u>44,4</u>	<u>467 021</u>	<u>44,9</u>	<u>-0,5</u>
<i>Croisiéristes</i>	392 617	37,5	405 553	39,0	-3,2
<i>Autres Excursionnistes</i>	71 982	6,9	61 468	5,9	+ 17,1
<u>TOURISTES</u>	<u>582 136</u>	<u>55,6</u>	<u>574 118</u>	<u>55,1</u>	<u>1,4</u>
<i>Séjour</i>	537 391	51,3	535 647	51,4	+ 0,3
<i>Plaisance</i>	44 745	4,3	38 471	3,7	+ 16,3
<u>TOTAL VISITEURS</u>	<u>1 046 735</u>	<u>100</u>	<u>1 041 139</u>	<u>100</u>	<u>+ 0,5</u>

Les mois de haute saison (de janvier à avril et le mois de décembre) concentrent 52.9 % de la clientèle des touristes de séjour (51.7 % en 2017) et 90.7 % de celle de croisière (73 % en 2017). Les figures 1 et 2 illustrent l'évolution mensuelle des fréquentations de séjour et de croisière en 2018 et 2017.

Figure 1 : Fréquentation mensuelle des touristes de séjour en 2018 et 2017

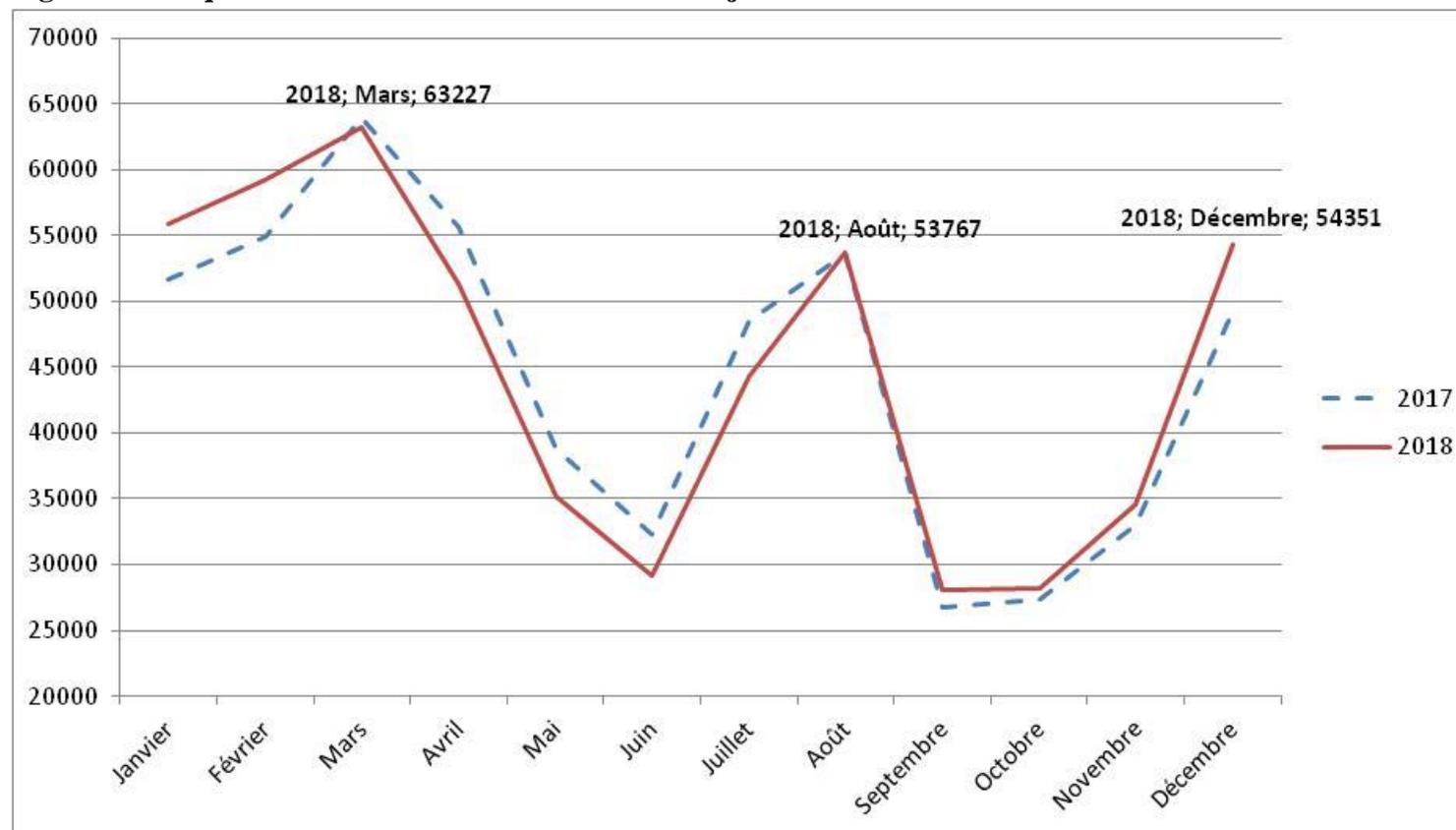
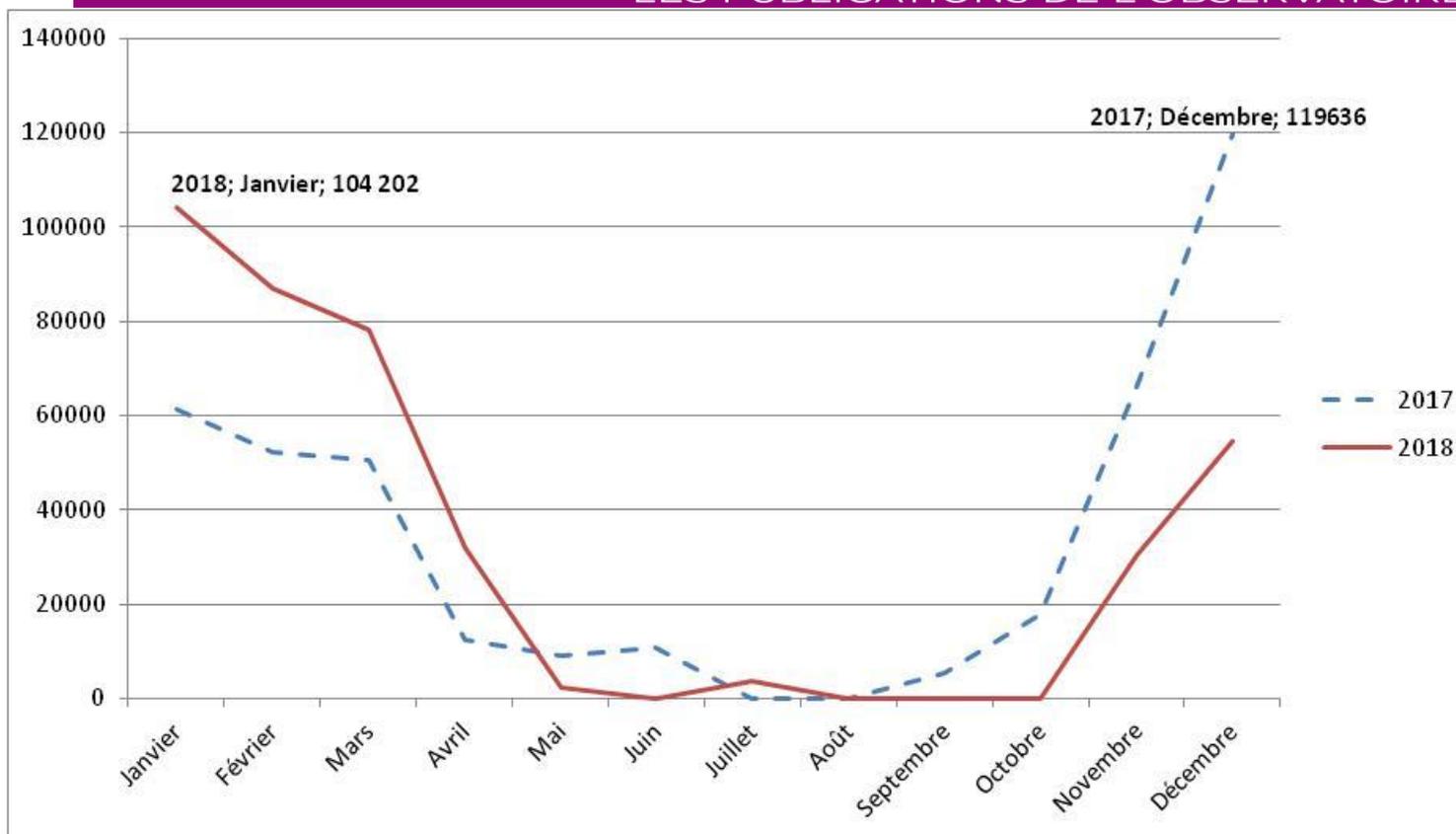


Figure 2 : Fréquentation mensuelle de croisière en 2018 et 2017



2. LES EXCURSIONNISTES DE CROISIÈRE

En 2018 la fréquentation des croisiéristes a baissé de 3.2 % comparativement à 2017 ; atteignant ainsi 392 617 passagers pour 405 553 visiteurs de croisière en 2017. Pendant l'année 2018, les navires de croisière ont effectué 259 escales ; soit 3 escales de plus qu'en 2017. En 2018, 118 047 passagers ont débuté et terminé leur croisière en Martinique, dont 44 665 excursionnistes-tête de ligne. Avec 42 983 passagers, le COSTA PACIFICA le fut le plus important fournisseur de croisiéristes sur l'ensemble de l'année 2017 (COSTA MAGICA en 2017). Ce navire concentre 10.9 % des passagers de croisière. Les huit premiers navires classés par l'importance leurs flux de passagers ont totalisé 51.5 % De la fréquentation totale de passagers de 2018.

Tableau 2 : Répartition des croisiéristes par navire

NAVIRES	2018	%
COSTA PACIFICA	42 983	10,9
COSTA MAGICA	39 163	10,0
JEWEL OF THE SEAS	22 913	5,8
MSC FANTASIA	22 051	5,6
BRITANNIA	21 059	5,4
AIDA DIVA	18 604	4,7
ROYAL PRINCESS	17 888	4,6
CARIBBEAN PRINCESS	17 488	4,5
AUTRE NAVIRES	190 468	48,5
TOTAL	392 617	100

Source : CMT sur la base des manifestes des navires

Le nombre de passagers par escale a diminué pendant l'année 2018. Alors qu'en 2017 il était de 1 584 croisiéristes par escale, il a atteint 1 518 pour l'année 2018.

3. LES TOURISTES DE SEJOUR

Le flux de touristes a augmenté comparativement à 2017, pour atteindre 582 136 visiteurs, dont 44 745 plaisanciers. La fréquentation des touristes de séjour a également progressé sur la même période. La clientèle des touristes de séjour est ainsi demeurée au dessus du seuil de 500 000 visiteurs pour la seconde année consécutive. L'année 2018 se classe au 3^{ème} rang des fréquentations des trente quatre dernières années et avoisine le flux de l'année 1998 (548 766). Sont présentées ci-après les caractéristiques des touristes de séjour (dont le mode d'hébergement est l'hôtel, le meublé de tourisme, la villa, la résidence de tourisme ou le gîte, ou encore chez des amis et parents).

Tableau 3 : Répartition des touristes de séjour selon leur lieu de résidence (en %).

Pays de Résidence	% 2018	Fréquentation 2018	% 2017
USA	3,3	17 563	4,1
CANADA	2,5	13 634	1,8
FRANCE	69,2	372 013	68,0
EUROPE	9,5	51 197	9,4
CARAIBE	14,9	79 869	15,6
AUT PAYS	0,6	3 115	1,1
TOTAL	100	537 391	100

3.1. REGIONS DE RESIDENCE DES TOURISTES EN PROVENANCE DE L'HEXAGONE

Les six premières régions de l'hexagone, classées par l'importance du flux touristique généré, concentrent 54.1% des visiteurs français résidant dans l'hexagone (52.9 % en 2017). L'Allemagne, la Belgique, le Luxembourg et la Suisse totalisent 58.7 % des touristes de séjour européens (57.7 % en 2017). Les scandinaves enregistrent une progression relative continue depuis 2014 (de 5.1 % en 2014 à 12.1 % en 2018, en passant par 10.2 % en 2017)

Tableau 4 : Répartition de la clientèle de séjour française de l'hexagone (en %)

ILE DE France	24,2
RHONE ALPES	6,9
MIDI PYRENNEES	6,5
BRETAGNE	5,7
CENTRE	5,6
AQUITAINE	5,2

Tableau 5 : Répartition de la clientèle de séjour européenne (en %)

	Flux	%
ALLEMAGNE	9 522	18,6
BELGIQUE/LUXEMBOURG	14 323	28,0
PAYS SCANDINAVES	6 176	12,1
ROYAUME UNI	8 553	16,7
ITALIE	3 374	6,6
PAYS BAS	1 741	3,4
SUISSE	6 224	12,2
AUTRE EUROPE	1 284	2,5
TOTAL	51 197	100

Les touristes de séjour, en majorité des femmes (52.5 % pour 50.8 % en 2017) sur l'ensemble de l'année, ont pour 59.5 % d'entre eux, entre 35 et 54 ans (cette proportion atteignait 54.2 % en 2017). Un peu plus de la majorité des visiteurs de séjour (53.1 %) dispose d'un revenu du ménage compris entre 2 100 € et 6 100 € par mois (53.7 % en 2017). Les cadres ou les professions libérales (y compris les artisans et les commerçants) ont représenté 31.2 % des touristes (33.7 % en 2017), et les retraités ont totalisé 14.2 % comme en 2017. En moyenne, les touristes de séjour visitent la Martinique en groupe de 2.3 personnes (2.5 en 2017).

Les « premiers visitants » (ceux qui découvrent la destination pour la première fois) sont proportionnellement plus nombreux. Ils concentrent 48 % de la fréquentation de 2018 pour 44 % en 2017. Ainsi ceux qui n'en sont pas à leur premier voyage et qui reviennent, totalisent 52 % de la fréquentation.

La durée moyenne de séjour des touristes de séjour a diminué entre 2017 et 2018 ; elle était en moyenne de 11 jours en 2017, pour 10 jours en 2018.

3.2. BUT DU VOYAGE DES TOURISTES DE SEJOUR

En venant à la Martinique, les visiteurs de séjour recherchent en majorité un produit balnéaire classique, combinant un climat chaud, des plages, un cadre exotique, la détente et des gens du pays accueillants. A 83 %, ils visitent la Martinique pour leurs loisirs (83.2 % en 2017). Un peu moins de 55 000 d'entre eux ont déclaré être venus en Martinique pour affaires ou en congrès (36 milliers en congrès pour 32 000 en 2017), soit 10.2 % du flux annuel de visiteurs (10.6 % en 2017). Les visiteurs de séjour repartent relativement satisfaits : 55.5 % d'entre eux se déclarent très satisfaits de leur hébergement (53 % en 2017). Ils sont 45.9 % à juger très favorablement la qualité des plages (59.5 % en 2017). Cependant les excursions recueillent un peu moins de 20 % de jugements très favorables ; 17.5 % des visiteurs s'en déclarent très satisfaits (18.5 % en 2017). De manière générale, ils sont 34.8 % à estimer très satisfaisant le prix global du voyage (42.2 % en 2017).

Tableau 6 : Répartition des touristes de séjour selon le but du voyage (en %)

Vacances / Loisirs	83,0
Affaires	10,2
Vacances / Affaires	4,5
Autres	2,3
Total	100

3.3. MODE D'HÉBERGEMENT DES TOURISTES DE SEJOUR

En 2018, 27.7 % des touristes de séjour ont choisi l'hôtellerie ou les Villages Vacances comme mode d'hébergement (27.5 % en 2017). Ceux qui ont résidé dans des structures marchandes non-hôtelières (villa, appartement, résidence de tourisme, gîtes) représente près de 45 % de la fréquentation

annuelle : 43 % en 2018 et 46 % en 2017. Le mode de résidence chez des amis et parents est proportionnellement en augmentation et passe de 21.1 % en 2017 à 22.8 % des visiteurs de séjour en 2018.

Tableau 7 : Répartition des touristes de séjour selon leur mode d'hébergement (en %)

Hôtels	23,3
Villages Vacances	4,4
Appartements & Villas Louées	43,0
Amis/Parents	22,8
Autres	6,5
TOTAL	100

3.4. ACCOMPAGNATEURS DES TOURISTES DE SÉJOUR

18.7 % des touristes de séjour voyagent seuls. 57.5 % d'entre eux sont accompagnés de leur conjoint ou de leur conjointe (58.5 % en 2017).

Tableau 8 : Répartition des touristes de séjour selon le type d'accompagnateur en %

SEUL	18,7
AVEC CONJOINT	57,5
AVEC ENFANTS	26,5
AVEC AMIS ET PARENTS	17,0
AVEC COLLEGUES	2,9

Somme des pourcentages supérieure à 100 parce que possibilité de plusieurs réponses

3.5. LE JUGEMENT DES TOURISTES DE SEJOUR SUR LES DIFFERENTS ASPECTS DE LEUR SEJOUR

Au cours de l'année, aucun des 16 aspects soumis à leur jugement n'a réuni au moins 60 % des touristes de séjour se déclarant très satisfaits. En majorité les prestations soumises au jugement des touristes sont considérées comme « moyennes »¹. Il en va ainsi des prestations d'hébergement (qui recueillent 55.5 % de très satisfaits pour 45 % en 2017), de la restauration (40 % de très satisfaits pour 45 % en 2017) et du prix global du voyage, qui diminue (34.8 % de très satisfaits pour 42 % en 2017). Inversement, les aspects les moins appréciés de la Martinique sont comme les années précédentes : les excursions, le shopping et la vie nocturne ; moins de 20 % des visiteurs de séjour s'en déclarent très satisfaits.

¹ **Très satisfait** : plus de 60 % de visiteurs se déclarent très satisfaits. **Moyen** : Entre 30 et de 60 % de visiteurs se déclarent très satisfaits. **Pas satisfait** : moins de 30 % de visiteurs se déclarent très satisfaits.

Tableau 9 : Satisfaction de touristes de séjour

LIAISONS AÉRIENNES	MOYEN
HÉBERGEMENT	MOYEN
ACCUEIL / HOSPITALITÉ DE LA POPULATION	MOYEN
PLAGES	MOYEN
AGENTS DE POLICE AIR FRONTIÈRES	MOYEN
RESTAURATION	MOYEN
AGENTS DES DOUANES	MOYEN
PRIX DE L'HÉBERGEMENT	PAS SATISFAISANT
PRIX GLOBAL DU VOYAGE	MOYEN
INFORMATIONS PRÉALABLES	PAS SATISFAISANT
PRIX DES REPAS ET BOISSONS	PAS SATISFAISANT
TAXIS / LOCATION DE VOITURE	PAS SATISFAISANT
EXCURSIONS	PAS SATISFAISANT
SHOPPING	PAS SATISFAISANT
VIE NOCTURNE	PAS SATISFAISANT
INSTALLATIONS SPORTIVES	PAS SATISFAISANT

4. LA DÉPENSE GLOBALE DES VISITEURS

La dépense globale directe des visiteurs touristiques (excursionnistes et touristes) en 2018 a atteint 451.4 millions d'€, soit une progression de 6.3 % par rapport à 2017, où la dépense globale avait totalisé 424.8 millions d'€. Pour les croisiéristes et les touristes de séjour, cette progression reflète principalement une augmentation de la dépense moyenne nominale. Pour les plaisanciers, la diminution du nombre d'escales a impacté négativement la dépense globale.

Tableau 10 : Répartition de la dépense directe des visiteurs par type de clientèle(en millions d'€)

	2018	%	2017	%	2018/17 en %
SEJOUR	421,9	93,5	396,4	93,3	+ 6,4
PLAISANCE	12,3	2,7	12,2	2,9	+ 0,8
CROISIÈRE	17,2	3,8	16,2	3,8	+ 6,2
TOTAL	451,4	100	424,8	100	+ 6,3

4.1. RÉPARTITION DES DÉPENSES DIRECTEMENT EFFECTUEES EN MARTINIQUE PAR LES TOURISTES DE SEJOUR

Tableau 11 : Répartition par poste des dépenses des touristes de séjour (en %)

HÉBERGEMENT (y compris les repas pris dans cet hébergement)	45,9
AUTRES REPAS ET BOISSONS	21,1
- dont "DANS LES RESTAURANTS"	11,0
- dont "CONSOMMATION ALIMENTAIRE DANS LES COMMERCES"	10,1
TAXIS/TRANSPORT	2,5
LOCATION DE VOITURES	13,6
DIVERTISSEMENTS LOISIRS ET EXCURSIONS	4,8
SHOPPING ET SOUVENIRS	7,1
AUTRES	5,0
TOTAL	100

4.2. RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ (millions d'€)

La dépense touristique n'est pas limitée aux seules branches de l'hôtellerie et de la restauration, mais irrigue de nombreuses autres, dont le commerce.

	SEJOUR	PLAISANCE	CROISIERE	TOTAL	%
TRANSPORT	10,4			10,4	2,3
LOCATION DE VOITURES	57,3			57,3	12,7
EXCURSIONS/LOISIRS(1)	20,2		6,4	26,6	5,9
COMMERCES	73,1	9,1	9,6	91,8	20,3
RESTAURANTS	46,3		1,2	47,4	10,5
HEBERGEMENT	193,7			193,7	42,9
AUTRES	21,1	3,2		24,3	5,4
TOTAL	421,9	12,3	17,2	451,4	100

(1) Excursions non organisées ou libres pour les croisiéristes

Le CMT remercie particulièrement MM. les directeurs de la DIRPAF, de la Direction Régionale des Douanes ainsi que les Autorités Portuaires et Aéroportuaires de leur précieux concours, qui a permis de mener à bien les enquêtes aux frontières, dont sont issus ces résultats.